



MINISTÈRE DES ARMÉES

Armée de l'air

**Général de corps aérien Olivier TAPREST**

**Major général de l'Armée de l'air**

*Présentation de moyens et de missions de l'Armée de l'air  
à l'IHEDN et à l'EDG*

4 décembre 2019, base aérienne 105 d'Évreux « commandant Viot »

*- Seul le prononcé fait foi -*

Mesdames, Messieurs les députés,

Monsieur le Maire d'Évreux,

Messieurs les officiers généraux,

Mesdames, Messieurs,

Chers amis,

Au nom du Chef d'état-major de l'Armée de l'air, le général d'armée aérienne Philippe Lavigne, je suis ravi et honoré de vous souhaiter la bienvenue sur cette belle base aérienne d'Évreux.

Je voudrais avant toute chose, avoir une pensée émue pour nos 13 camarades disparus au Mali dans ce terrible accident d'hélicoptère, alors qu'ils étaient engagés dans une opération de lutte contre des groupes terroristes.

Ce drame nous rappelle que des milliers d'hommes et de femmes de nos trois armées sont quotidiennement engagés au péril de leur vie, pour protéger les Français, pour servir la Nation.

Mais revenons-en à cette journée de rencontre et de découverte de l'Armée de l'air.

Après l'armée de terre et la marine, cette visite conclut votre cycle de découverte, sur le terrain, des capacités de nos armées.

Et je suis d'autant plus ravi de pouvoir vous présenter les missions de l'Armée de l'air ici, à Évreux, que cette base occupe un rôle tout particulier dans notre réseau de bases aériennes.

Elle contribue en effet à toutes les missions permanentes de l'Armée de l'air : dissuasion nucléaire, posture permanente de sûreté aérienne, opérations extérieures ou intérieures, renseignement.

Le colonel Delporte, commandant la base aérienne, que je remercie pour son accueil et l'organisation de cette journée, reviendra plus en détail sur ces missions juste après mon intervention, et vous pourrez par ailleurs découvrir tout cela au cours des différentes démonstrations et présentations auxquelles vous allez assister.

Ces présentations illustreront les objectifs du plan stratégique de l'Armée de l'air, baptisé « Plan de Vol », à savoir « maintenir une Armée de l'air puissante, garantir la supériorité aérienne,

conserver un temps d'avance et cultiver la force morale des Aviateurs ».

Je voudrais, avant cela, évoquer avec vous les trois caractéristiques qui, selon moi, décrivent le mieux l'Armée de l'air aujourd'hui, puis développer, dans un deuxième temps, les trois défis majeurs auxquels l'Armée de l'air va être confrontée dans les années à venir.

\*\*\*\*

L'Armée de l'air présente donc à mon sens trois caractéristiques majeures.

La première caractéristique de l'Armée de l'air est qu'elle est un véritable outil stratégique et politique. Elle est un outil stratégique et politique par les missions à « haute valeur ajoutée » qu'elle réalise au service de la Nation.

La première de ces missions est la mise en œuvre de la composante aéroportée de la dissuasion nucléaire.

Notre dissuasion nucléaire est l'assurance vie de la Nation face à toute menace qui s'en prendrait à nos intérêts vitaux.

Cette nécessité d'assurance vie est plus que jamais pertinente dans le contexte géostratégique actuel que nous connaissons, de résurgence de puissances majeures, de relance de la course aux armement, et de potentielle nécessité pour les Européens d'assurer eux-mêmes la défense de notre continent.

La dissuasion nucléaire nous prémunit en particulier d'un conflit de haute intensité qui serait limité au territoire européen.

La deuxième des missions à forte dimension politique et stratégique de l'Armée de l'air est la mission de sûreté aérienne. Elle garantit 24 heures sur 24 la souveraineté de l'espace aérien français et en particulier la sécurité de l'aviation civile et commerciale.

La projection de puissance est une autre mission à haute valeur ajoutée. Il s'agit de la capacité à frapper loin de la métropole. Elle offre aux autorités politiques la possibilité d'envoyer un signal fort, partout dans le monde, très rapidement et à moindre coût.

Les qualités remarquables d'allonge, de réactivité ou de réversibilité de notre aviation de combat ont ainsi permis au Président de la République d'asseoir immédiatement la position de la France lors de crises internationales récentes.

Je pense notamment aux premières frappes en Libye en 2011, au Mali en 2013, ou bien encore à celles menées en rétorsion aux attentats de 2015 et enfin, plus récemment, à l'opération *Hamilton* en 2018 ayant conduit à la destruction d'installations chimiques en Syrie.

Autre mission de l'Armée de l'air que je qualifierais de stratégique, la projection de forces, qui offre aux autorités politiques la possibilité de projeter rapidement un dispositif militaire partout dans le monde.

Cette capacité permet de projeter nos forces sur des théâtres d'opérations, mais aussi d'intervenir outre-mer ou à l'étranger en cas de catastrophe naturelle, comme ce fut le cas en septembre 2017, lorsque l'ouragan Irma a dévasté les Antilles.

Enfin, dernière de ces missions à haute valeur ajoutée, ce sont les missions de renseignement, qui permettent aux autorités

politiques de bénéficier d'une capacité autonome d'appréciation de situation, et aux autorités militaires de préparer manière souveraine une opération.

\*\*\*\*\*

La deuxième caractéristique de l'Armée de l'air que je voudrais évoquer, est le fait qu'elle est un outil de combat particulièrement performant, engagé en permanence sur le territoire national comme sur nos différents théâtres d'opération. Elle s'appuie pour cela sur son réseau de bases aériennes, stratégiquement disposées sur le territoire national, y compris en outre-mer, ou sur l'arc de crise, du Sahel au Levant.

Dans le cadre de la dissuasion nucléaire, les Forces Aériennes Stratégiques de l'Armée de l'air, les FAS, tiennent l'alerte sans interruption depuis le 08 octobre 1964.

Tout au long de l'année, les FAS prennent l'alerte au sol avec des armes réelles, et réalisent en vol, sans armes réelles bien sûr, des missions d'entraînement représentatives de ce que serait une mission nucléaire réelle.

Ce sont alors plus de 40 avions, chasseurs, ravitailleurs, AWACS, qui opèrent de nuit, dans des scénarios tactiques particulièrement complexes. Des scénarios qui incluent également des moyens de défense anti-aérienne. Il s'agit à chaque fois d'une performance remarquable, preuve de notre crédibilité.

Et quand je parle de performance, je devrais plutôt parler de record. Les FAS ont en effet mené en janvier dernier l'une de ces opérations d'entraînement au cours de laquelle un *Rafale* nucléaire a dépassé les 11 heures de vol pour simuler le tir d'un missile ASMPA ! Je vous laisse imaginer la tension et la fatigue de l'équipage pour réaliser une telle mission.

Dans le cadre de la « police du ciel », sous l'autorité du Premier ministre, le Commandement de la défense aérienne et des opérations aériennes, surveille 24h sur 24 l'ensemble des 12 000 aéronefs survolant quotidiennement le territoire national, depuis son centre de commandement implanté à Lyon.

Il s'appuie pour cela sur un réseau de radars et de centres militaires de contrôle aérien, ainsi que sur un dispositif d'aéronefs en alerte.

Au total, ce sont 8 à 12 chasseurs *Rafale* ou *Mirage 2000*, cinq hélicoptères *Fennec*, un avion radar *AWACS* et un ravitailleur, en alerte permanente aux quatre coins du pays, qui sont en mesure de décoller en quelques minutes seulement pour intervenir partout dans l'espace aérien français.

Depuis le début de l'année 2019, les 400 aviateurs mobilisés quotidiennement pour la « police du ciel » ont assuré plus de 1 000 décollages sur alerte et réalisé près de 200 interceptions.

Au-delà des missions de dissuasion et de police du ciel, l'Armée de l'air est en opération permanente, 24 heures sur 24, du Sahel au Levant, en passant par l'Europe de l'Est. Elle y opère notamment depuis ses trois bases aériennes projetées, dont l'efficacité à moindre coût n'est plus à démontrer.

D'abord en Afrique, dans le cadre de *Barkhane*, nos aviateurs mettent en œuvre une large palette d'effets de la puissance aérienne sur une zone qui, je le rappelle, est plus vaste que l'Europe.

Rien qu'en 2019, nos *Mirage 2000* ont ainsi réalisé plus de 4 000 heures de vol. Ils ont tiré plus de 60 bombes au cours de

missions de frappes aériennes et effectué quelques 500 passages à basse altitude (*show of force/presence*) en protection de convois de l'armée de terre.

Nos drones *Reaper* et les avions légers de surveillance et reconnaissance ont volé plus de 7 000 heures pour fournir le renseignement indispensable à la force.

Nos *Boeing C135* ravitailleurs ont délivré quelques 5 600 tonnes de carburant et nos avions de transport acheminé 20 000 militaires et plus de 3 000 tonnes de fret depuis la France ou sur le théâtre même.

Je soulignerai qu'une partie de ces missions est menée dans le cadre d'opérations spéciales, démontrant les savoir-faire de l'Armée de l'air en la matière, qu'il s'agisse des unités navigantes ou des commandos parachutistes de l'air.

Au Levant ensuite, dans le cadre de l'opération *Chammal*, depuis 2014, près de 11 000 décollages ont été effectués par nos *Mirage 2000*, nos *Rafale*, nos ravitailleurs, nos *AWACS* ou nos *Transall C160 Gabriel*. Ils auront permis de conduire des missions de renseignement et de réaliser plus de 1 500 frappes

aériennes au cours desquelles 3 000 bombes auront permis de neutraliser 2 400 objectifs. Et tout cela, dans un environnement tactique particulièrement complexe où l'efficacité d'un avion omnirôle comme le Rafale prend tout son sens.

Je terminerai ce point sur nos opérations en évoquant brièvement celles les moins connues : les missions de réassurance des pays baltes. Il s'agit pour l'Armée de l'air d'assurer, à tour de rôle avec d'autres forces aériennes de l'OTAN, la « police du ciel » au profit des États baltes. Depuis 2007, au cours de sept détachements, nos aviateurs auront passé l'équivalent de deux ans et demi en Estonie et en Lituanie pour assurer ces missions. Par ailleurs, des missions de renseignement y sont également régulièrement réalisées avec nos avions *AWACS* et *Transall Gabriel*.

\*\*\*\*\*

Troisième et dernière caractéristique que je souhaitais développer devant vous : la modernisation. L'Armée de l'air se modernise et innove afin de rester au rendez-vous des opérations.

Avec 295 milliards d'euros prévus sur la période 2019-2025, la LPM nous permet de remonter en puissance et de remplacer des flottes hors d'âge. Je citerai ainsi le C135 et ses 55 ans de service !

Dans tous les domaines de la puissance aérienne, nos capacités progressent pour disposer d'une Armée de l'air encore plus performante. Je ne vous détaillerai pas tous nos programmes en cours, ce serait bien trop long, mais en voici tout de même les grandes lignes.

S'agissant de l'aviation de chasse, les futurs standards du *Rafale* sont au cœur de nos travaux.

Le tout dernier de ces standards, le F3R, porteur du missile air-air de longue portée METEOR, vient tout juste de recevoir son « agrément » opérationnel. Il est à présent notamment apte à réaliser un raid nucléaire.

L'enjeu de ces évolutions est bien la conservation de la supériorité aérienne. Une supériorité aérienne qui garantit notre liberté d'action dans un contexte de densification des défenses antiaériennes adverses. Une supériorité aérienne sans laquelle,

dans un environnement contesté, aucune opération terrestre ou navale n'est possible.

A l'horizon 2024, le standard F4 du *Rafale* répondra à cet enjeu, grâce à une connectivité accrue et des systèmes de navigation, d'armement et d'autoprotection améliorés. Ses capacités constitueront une première étape dans la marche vers le système de combat aérien futur, le SCAF, sur lequel je reviendrai dans quelques minutes.

Aux alentours de 2035, il s'agira de moderniser notre composante aéroportée de la dissuasion. Le standard F5 du *Rafale* permettra ainsi d'emporter le nouveau missile nucléaire ASN4G.

Et puis, au-delà de 2040, le *Rafale* sera toujours là, et d'autres standards verront donc le jour.

J'ai parlé du *Rafale*, mais je n'oublie pas nos *Mirage 2000D* qui sont eux aussi en cours de rénovation.

Nous modernisons également notre aviation de transport pour aller plus loin, plus vite, avec plus de charge, dans les endroits

les plus inaccessibles et dans des environnements moins permissifs.

Cette modernisation a largement débuté, vous le savez.

Les A400M continuent ainsi d'être livrés. Le 16<sup>ème</sup> devrait d'ailleurs l'être dans quelques heures. Au cours des derniers mois, l'Armée de l'air a reçu ses premiers C130J qui, outre leur apport à la projection de force, apportent une nouvelle capacité aux opérations spéciales en autorisant le ravitaillement en vol des hélicoptères *Caracal*. Les deux premiers A330 MRTT *Phénix*, successeurs des ravitailleurs C135, se sont posés à Istres. Ils dessinent les contours de notre future capacité de projection de puissance qui, en 2023, permettra à 20 *Rafale* d'être déployés ou de frapper des cibles à 10 000 KM en 48 heures !

J'en viens à nos hélicoptères pour lesquels les enjeux sont clairs. Le remplacement des *Puma* avant 2023 sera crucial pour continuer à réaliser les missions de sauvetage. Le remplacement de nos *Fennec* par le H160 assurera quant à lui la continuité de la police du ciel. Et enfin, la modernisation de nos *Caracal* permettra de garantir la pérennité de nos opérations spéciales.

Nos capacités de renseignement progressent également.

En 2020, deux nouveaux systèmes MALE *Reaper*, au dernier standard, seront livrés, ainsi que deux Avions légers de surveillance et renseignement. Il est à noter que, dès cette fin d'année, les drones *Reaper* seront armés. Cette nouvelle capacité viendra naturellement compléter celles de notre aviation de chasse.

En 2025, ce sont nos C160 *Gabriel* de guerre électronique qui verront leur successeur arriver : l'ARCHANGE, sur la base d'un *Falcon 8X*. Avec ces nouveaux capteurs, l'Armée de l'air fournira un service de plus en plus étendu, qui couvrira l'ensemble du spectre du renseignement, du niveau stratégique au niveau tactique.

Dans le domaine de la lutte anti-drones, l'Armée de l'air étend également son expertise. Face à la prolifération des mini drones, accessibles au grand public, l'enjeu est autant la protection de nos points d'intérêts vitaux que la sécurisation de grands événements. L'Armée de l'air travaille ainsi sur de nouveaux systèmes, intégrant les dernières technologies d'intelligence artificielle, qui nous permettront de mieux

détecter, identifier, caractériser et neutraliser ces nouvelles menaces.

Pour terminer sur ce volet modernisation, je mentionnerai celle de la formation de nos personnels navigants, une formation qui s'appuie désormais sur une nouvelle flotte d'avions écoles PC-21 dont le cockpit ultra-moderne prépare nos futurs équipages de combat à l'environnement du *Rafale* ou du *Mirage 2000D* rénové. Cette première phase de modernisation, entamée sur la base aérienne de Cognac, sera complétée par une seconde phase, avec un nouvel avion école sur la base aérienne de Salon-de-Provence, à l'horizon 2024.

\*\*\*\*

Vous l'aurez donc compris, l'Armée de l'air avance. Elle se modernise vite pour apporter toujours plus d'options à nos autorités politiques.

Mais si l'Armée de l'air s'inscrit actuellement dans cette dynamique de modernisation qui nous permet aujourd'hui d'être optimistes, elle n'en doit pas moins relever plusieurs défis majeurs. J'en évoquerai trois.

Le premier de ces défis est sans aucun doute la fidélisation de notre personnel.

Il s'agit d'un défi majeur car à l'heure actuelle, beaucoup de départs surviennent tôt dans la carrière, favorisés par un contexte économique propice à la fuite de compétences vers le secteur de l'aéronautique civile. Aéronautique civile qui propose des rémunérations sur lesquelles il est difficile de nous aligner. Je constate par ailleurs que les jeunes générations sont moins réticentes au changement de carrière que celles de leurs parents et qu'elles ont peut-être une moindre propension à supporter les contraintes d'une carrière militaire.

Ces nombreux départs nous obligent ainsi à recruter et former massivement.

Heureusement, le recrutement n'est pas un problème. Mais la formation initiale dans nos écoles coûte cher et la progression professionnelle dans les unités opérationnelles est consommatrice d'effectifs.

Et même si la LPM prévoit une augmentation de nos effectifs de 1 250 personnes, dont seulement 350 d'ici à 2022, les besoins

sont encore bien supérieurs pour assurer la remontée en puissance et la modernisation que j'évoquais.

L'EMAA et la DRHAA travaillent donc à un plan d'actions visant à fidéliser les Aviateurs.

Ce plan passe notamment par la mise en valeur auprès du personnel de la modernisation de nos matériels.

Il prévoit également la dynamisation et l'individualisation des parcours professionnels, portées par le projet DRHAA 4.0.

Il passe encore par la valorisation des compétences et de l'engagement opérationnel au travers de la nouvelle politique de rémunération des militaires et de la mise en place de primes spécifiques.

Il passe enfin par la préservation de nos spécificités dans le projet de réforme des retraites.

J'ajouterai que nous déployons des plans d'attractivité sur nos bases aériennes, couplés au Plan famille de notre ministre, afin d'améliorer les conditions de travail et de vie de nos Aviateurs.

Enfin, chose peut-être la plus importante à mes yeux, il s'agit de redonner du sens à l'engagement dans l'institution en insistant notamment sur les valeurs de l'aviateur. Valeurs que nous souhaitons cultiver en amont même du recrutement. C'est un des objectifs de l'initiative « escadrille air jeunesse », qui vise à créer une connexion forte entre l'Armée de l'air et la jeunesse du pays.

\*\*\*\*\*

Le deuxième défi que je perçois pour les années à venir est celui de la préservation de la supériorité aérienne.

Dans les décennies qui viennent, les moyens de défense aérienne vont considérablement se moderniser, qu'il s'agisse d'avions de nouvelle génération, de moyens de défense sol-air ou d'armes en développement comme les missiles hypersoniques et les lasers. Il sera ainsi de plus en plus difficile d'opérer librement sur les théâtres d'opérations.

Pourtant, la supériorité aérienne demeura sur tous les théâtres, le prérequis à toute opération militaire.

Dans ce contexte, le SCAF, Système de combat aérien futur, est la solution que nous développons avec nos partenaires allemands et espagnols, afin de conserver cette indispensable supériorité aérienne.

Le SCAF sera un système de systèmes, tous connectés entre eux, permettant de mettre en œuvre des opérations de combat collaboratif.

Le SCAF sera constitué de deux cercles principaux.

Le premier cercle comprendra le *Next Generation Weapon System*, constitué de l'avion de combat futur et de drones ou d'effecteurs non pilotés.

Le deuxième cercle sera constitué de différents vecteurs connectés, pour certains déjà existants comme le Rafale dans ses versions futures, le MRTT au standard 2, l'EUROMALE ou encore le système de renseignement ARCHANGE que j'évoquais précédemment.

Il s'agit donc d'une démarche incrémentale nous permettant de progresser en matière de connectivité, de combat collaboratif, de C2, avec de nouveaux engins comme les *Remote Carrier*, sorte de drones aux capacités multiples, ou encore avec des munitions intelligentes.

Cette démarche incrémentale, déjà entamée, verra donc au cours de la décennie 2020 la modernisation de nos flottes d'aéronefs afin de pouvoir les connecter les appareils entre eux.

2026 marquera un tournant majeur avec les premiers démonstrateurs, et en particulier le premier vol programmé du démonstrateur de l'avion de combat futur.

Puis, à partir de 2030, viendra le temps de l'adaptation de la composante aéroportée de la dissuasion nucléaire, avec le standard F5 du *Rafale*, porteur de l'ASN4G que j'évoquais tout à l'heure, avant la mise en service du SCAF à l'horizon 2040.

Je tiens d'ailleurs à souligner que, bien qu'hyper connecté, le SCAF, dissuasion oblige, pourra opérer en toute autonomie et en ambiance dégradée, face à un brouillage des communications ou des informations spatiales.

Je terminerai cette évocation du SCAF en soulignant que le SCAF n'est pas qu'un enjeu militaire. C'est pour beaucoup un enjeu industriel pour l'Europe, une nécessité absolue pour la préservation d'une industrie aéronautique européenne de défense.

\*\*\*\*\*

Pour finir, le troisième défi auquel l'Armée de l'air est confrontée et que j'aimerais évoquer devant vous, c'est celui de la montée en puissance du commandement de l'espace.

En 2018, le président de la République a souhaité la relance d'une politique ambitieuse dans le domaine spatial. Puis en juillet dernier, la Ministre des armées en a confié la mise en œuvre à l'Armée de l'air en annonçant la création du commandement de l'espace.

Vous connaissez tous l'importance du spatial dans les domaines du positionnement, de l'imagerie, des télécommunications, ou encore de la météorologie.

La maîtrise de ces domaines est fondamentale non seulement pour mener nos opérations mais également pour l'économie de notre pays et la vie quotidienne de nos concitoyens.

C'est pour répondre à ces enjeux que la France, sous l'impulsion du président de la République, s'est dotée d'une stratégie spatiale, qui s'appuie sur trois axes :

- Premièrement, le renforcement des capacités militaires actuelles de veille stratégique et d'appui aux opérations ;
- Deuxièmement, l'extension des capacités de connaissance de la situation spatiale (SSA) pour surveiller l'activité sur toutes les orbites et caractériser l'activité observée ;
- Et troisièmement, le développement d'une capacité spatiale de défense afin :
  - De permettre aux armées de faire respecter un usage pacifique de l'espace ;
  - De décourager des actes inamicaux ou hostiles envers nos moyens spatiaux ;
  - Et d'être en mesure, le cas échéant, de défendre nos intérêts spatiaux.

C'est pour répondre à cette ambition que la Ministre a annoncé en juillet dernier la création d'un commandement de l'espace, rattaché à l'Armée de l'air.

Il s'agit à présent d'en assurer la montée en puissance dans tous ses aspects, en lien étroit avec l'EMA, la DGA et le CNES.

Plus spécifiquement pour l'Armée de l'air, il s'agit :

- De confirmer les sites d'implantation ;
- Et d'obtenir les ressources humaines nécessaires, aussi bien en quantité qu'en qualité, notamment en créant de nouvelles spécialités et de nouveaux cursus de formation.

Il s'agit également :

- D'assurer la montée en puissance des infrastructures ;
- De garantir la mise en œuvre des nouvelles capacités ;
- Et enfin de développer la coopération avec nos principaux partenaires étrangers.

\*\*\*\*

J'en arrive à la fin de mon propos. Après avoir balayé ces trois caractéristiques majeures de l'Armée de l'air et ces trois défis à relever, je vous souhaite de profiter pleinement des quelques heures qui viennent pour découvrir les capacités de l'Armée de l'air, que je viens d'évoquer.

Je vous invite également à échanger directement avec les aviatrices et les aviateurs que vous allez rencontrer sur les différents stands.

Vous le verrez, ils sont passionnés par leur métier et passionnants quand ils en parlent. Leur expérience de terrain est précieuse et, bien plus qu'un discours, elle illustre pleinement les atouts remarquables de notre Armée de l'air, de votre Armée de l'air.

Et c'est bien grâce à toutes leurs qualités et leurs savoir-faire qu'ensemble, nous continuerons à « vaincre et protéger par les airs », selon la formule désormais consacrée.

Je vous remercie de votre attention.